## LE MONDE ILLUSTRE

MONTRÉAL, 31 AOUT 1889

#### SOMMAIRE

Texte: Entre-Nous, par Léon Ledieu.—L'instituteur dans nos campagnes, par J. P. V. Du Sault.—Etymologie: la Floride, par Hector Servadec.—Méditations.—Les nègres d'Afrique (avec gravures), par Ph. C.—La littérature rfançaise au XVe siècle, par Paul Duran I.—Les idées de ma vieille tante.—Poésie: Invitation, par Henri Gaston.—Nos gravures.—Belle ou laide, par Aurélien Scholl.—Carnet de la cuisinière.—Choses et autres.—Variétés.—Récréations de la famille.—Feuilletons: Un drame à Panama.—Sans Mère.

GRAVURES: Vue du nouveau pensionnat Sainte Angèle. —
Portrait de Georges Ier, roi de Grèce. —Perte du vapeur Montréal dans le détroit de Belle-Isle. —Gravure
du feuilleton.

# Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime -			-		-		-	<b>\$</b> 50	
2me	65		•		,		•		25
Зте	65	•		•		•		•	15
4me	"		•		•		•		10
5me	66	,		•		•		•	5
вте	66		2		7		•		4
7me	"	~		•		5		-	3
•	C\$		•		9		•		2
86 Primes, & \$1				-		•		•	8 <b>6</b>
94 F	94 Primes								<u> </u>

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucunprime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

### NOS PRIMES

### SOIXANTE-QUINZIÈME TIRAGE

Le soixante-quinzième tirage des primes mensuelles du Monde Illustre (numéros datés du mois d'août) aura lieu SAMEDI, le 7 Septembre, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth..

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



\*<sub>\*</sub>\* Montréal s'est enfin décidé à adopter la lumière électrique comme mode d'éclairage, et bien que certains quartiers se plaignent encore, c'est un grand progrès, un progrès indispensable dans notre siècle de lumière.

Cette amélioration n'enthousiasme cependant personne; les progrès étonnants que la science fait chaque jour nous rendent exigeants et, loin d'admirer l'éclairage électrique, nous nous contentons de constater plutôt ses imperfections en nous disant que l'on fera mieux dans quelques années.

Nos aïeux seraient bien étonnés s'ils revenaient quelque soir se promener dans nos rues, mais il faut avouer qu'ils n'étaient pas guère noctambules et qu'ils devaient se coucher avec les poules, puis-que l'idée d'éclairer les rues ne les a jamais beaucoup préoccupés.

Sans remonter au déluge, ni même à l'ère chrétienne, on constate que nos devanciers du commencement des temps modernes se contentaient de porter une simple lanterne quand d'aventure ils mettaient les pieds dehors, la nuit, dans les grandes villes, tout comme on le fait de nos jours dans les villages les plus pauvres.

Dame, de Saint-Gervais ou de Saint-Leu, s'en allant porter à la lueur des flambeaux, et sous le dais sombre, l'hostie et les consolations dernières à un mourant.... Puis les cris et le cliquetis d'épées qui annoncent une mort violente, la plainte étouffée de quelque malheureux frappé dans l'ombre, le fracas d'une fenêtre qui s'ouvre et qui se referme après le bruit produit par la chute d'un corps au milieu de quelque flaque fangeuse ; ou bien encore, devers la tour de Nesle, la lourde chûte d'une masse d'eau, car c'est là le petit séjour des esbattements clandestins ; c'est là que passe sa nuit

Cette reine Qui commanda que Buridan Fut jeté dans un sac en Sein

"Dès quatre heures du soir, dit M. Edouard Fournier, en hiver, Paris devenait une ville dangereuse, les rues ne pouvaient plus en être fréquentées sans péril ".

Il y avait bien les gens du guet qui faisaient la police de la ville, mais " ces bonnes gens, grelottant de froid et de peur, se morfondaient toute la nuit, à la lueur des chandelles fumeuses que leur délivraient messieurs les échevins, puis le matin venu, sans avoir rien vu, sans avoir surtout cherché à rien voir, ils rentraient chez eux plus morts

Sitôt qu'il faisait nuit, en effet, les mauvais gar-cons s'emparaient de la ville, brûlant, pillant, volant, massacrant les passants attardés, et les laquais de bonne maison, l'épée à la main, insultaient et frappaient les roturiers "qui avaient l'audace de se trouver sur leur passage".

Il y a à peine trois cents ans que les choses allaient ainsi, c'était le bon temps que regrettent encore certaines gens qui semblent se plaindre de ne profita enfin de l'invention de Lebon. pas être rossés et batonnés.

En 1662 Laudati de Caraffe obtint la concession du privilège de former une compagnie de porteflambeaux et porte-lanternes dans la ville et faubourgs de Paris.

Ces portes-lanternes étaient divisés par postes chacun de huit cents pas, dit l'arrêt d'enregistrement, "les dits porte-lanternes auront un sable, (sablier) juste d'un quart d'heure, marqué aux armes de la ville, qu'ils porteront attaché à leur ceinture, et les gens de pied qui voudront se servir des dites lanternes payeront, pour chaque quart d'heure, trois sols.'

Trois sous par quart d'heure, c'était cher, et peu de gens de pied pouvaient, je crois, se payer ce

Ce n'est qu'en 1667 que le premier lieutenant de police, La Reynie, conçut le projet d'éclairer Paris avec quelque régularité. On suspendit d'abord, dit Fournier, à qui j'emprunte ces détails, une lanterne garnie d'une chandelle allumée, à chaque extrémité de rue, et une autre au milieu. Louis XIV fut si content de cette innovation qui faisait briller son règne, qu'il fit frapper une médaille avec cette légende : securitas,  $\hat{nitor}$ 

Voilà où en était l'éclairage de la ville lumière il y a deux cents ans.

Les Parisiens étaient enthousiasmés, et la Gazette de Robinet célébra cet événement dans les vers suivants :

C'est que vray comme je le dy, Il fera, comme en plein midy, Clair la nuit, dedans chaque rue De longue ou de courte étendue, Par le grand nombre de clartés Qu'il fait mettre de tous côtés En autant de belles lanternes.

Un autre enthousiaste s'exprimait ainsi :

"L'invention d'éclairer Paris, pendant la nuit, par une infinité de lumières, mérite que les peuples les plus éloignés viennent voir ce que les Grecs et les Romains n'ont jamais pensé pour la police de leurs républiques. Les lumières enfermées dans des fanaux de verre suspendus en l'air et à une gale distance, sont dans un ordre admirable et éclairent toute la nuit. Ce spectacle est si beau et si bien entendu, qu'Archimède même, s'il vivait encore, ne pourrait rien ajouter de plus agréable et de plus utile.'

Les Anglais, les Italiens, ne tarissent pas d'é-

On n'allumait cependant les lampes que du pre-A Paris, dit un vieil auteur, le silence des nuits mier novembre jusqu'à la fin de février ; plus tard, était quelque fois troublé par le prêtre de Notre -en 1671, on les allume depuis le 20 octobre jusque crois, de grands services en ce sens.

fin mars, moins les jours de pleine lune, bien en tendu.

88

Day

ror

Pag

8iO1

801

tro

tra. Pre

rei

ne ries

dép Poi ait

qu'e nie plu tan est

pour pre dos vie bea troj a d

cor

dou Ma

Pui l'aq sag

 $M_a$ 

mig adr tan

tou

Cette question de pleine lune a, du reste, et longtemps prise en considération dans tous pays et, il y a quelques années encore, à Mont réal, le gaz n'était pas allumé dans les rues treise bu quatorze jours sur trente.

Ce mode d'éclairage fut appliqué dans toutes le rilles de France quelques années plus tard, et con tinua jusqu'à l'adoption de l'éclairage au gaz.

Et cette question d'éclairage public me remet et mémoire une phrase, une ânerie, trouvée dans un roman historique, intitulé : Marie de Médecis :

Avant 1667, dit l'auteur, Paris restait per dant la nuit plongé dans une complète obscurité; les réverbères, qui n'étaient pas alors inventés rendaient la nuit plus obscure.

Vous voyez que c'est la France qui eut l'hon neur d'inaugurer un système d'éclairage public, écest encore un Français, Philippe Lebon qui, premier, songea à utiliser dans le même but les gaz combustibles.

Il donna l'idée, mais ses expériences ne fures pas couronnées de succès et il mourut en 1805, pauvre et presque inconnu.

Sa ville natale lui a érigé une statue, il y a deu ou trois ans, si j'ai bonne mémoire.

\* \* Ce n'est cependant pas la France qui béné ficia la première de la découverte de Lebon pe fectionnée par Murdoch, mais bien l'Angleterre.

En 1812, Windsor fonda une compagnie pour l'éclairage de Londres ; en 1816 il vint à Paris, ca et en 1817 commença à éclairer quelques rues. 1820, une compagnie régulière fut fondée, et Paris

Québec a été éclairé au gaz en 1843 et Mont réal en 1844 ; aujourd'hui, ces deux villes ont lumière électrique dans toutes leurs rues, Québec ayant précédé de plus d'un an la métropole com merciale dans cette voie de progrès.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'usag du gaz doit être fatalement proscrit par suite l'envahissement de l'éclairage électrique, et pour s'en convaincre il suffit de se rappeler ce qui s'est le passé il marci passé, il y a soixante-dix ans, quand on adopta gaz pour éclairer les rues de Paris.

A cette époque, tous les producteurs d'huile brûler furent frappés de stupeur, dit du Moncel et ils voyaient dans la nouvelle découverte la ruine de cette industrie; mais, contrairement à leurs prévisions, ils reconnurent bientôt que la conson mation de l'hulle à brûler augmentait avec le de veloppement de l'éclairage au gaz, et cela devait être ainsi, car l'éclairage au gaz, en habituant populations à une lumière plus vive, devait faire augmenter le nombre des lampes employées pour l'éclairage privé et perfectionner à ce point de vue la construction des lampes elles-mêmes qui dépensèrent, pour cela, une plus grande quantité d'huile

Ce coup d'œil rétrospectif nous montre qu'on exagère à tort en ce moment les conséquences que pourrait entraîner le développement de l'éclairage électrique C rage électrique. Comme on se serait habitue cette lumière vive qui fait paraître les becs de gaz aussi sombres que le paraîssaient par rapport eux, les reverbines 1 m. 1 eux, les reverbères à l'huile, on se trouvera oblige de multiplier les becs de gaz sur les points ou l'on sera forcé de les contrattes de sera forcé de les employer, et la consommation pourra peut-être même dépasser ce qu'elle est au jourd'hui jourd'hui.

Quant à moi, je crois au développement progressif de l'éclairage électrique, au Canada surtout, oil les pouvoirs d'acceptants les pouvoirs d'eau sont si nombreux que je suis persuadé que dans quelques années, un grand nombre de villages auront adopté ce syèstme.

Bien plus, je suis certain qu'avant trente toutes les grandes routes seront éclairées à la lumière électrique, grâce aux perfectionnements qui per mettraient de nord un perfectionnements qui per mettraient de produire l'électricité à très bon mar-Le vent est une force qui n'a pas encore été employée, mais il est probable que les inventeurs s'en occuperont bientôt et que l'on arrivera à faire produire à chaque lampe la quantité de fluide nécessaire à son alternation de quantité de fluide nécessaire à son alimentation. De légers moulins à vent perfectionnés et adoptés à chaque pôteau seront sans doute les producteurs de cette électricité et les autres de cette électricité, et les accumulateurs rendront aussi, je